



GT CNIS Indicateurs ODD

Sélection des indicateurs ODD pour la France - Principes et critères de sélection -

1. Contexte et objectifs

En septembre 2015, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté une nouvelle feuille de route vers un développement durable, « l'Agenda 2030 pour le développement durable¹ ». Ce document comprend une liste de 17 Objectifs de développement durable (ODD) et 169 cibles que les gouvernements signataires se sont engagés à poursuivre.

L'Agenda 2030 prévoit d'**évaluer au niveau international, régional et national**, les progrès réalisés dans la mise en œuvre des objectifs et des cibles au cours des 15 prochaines années. Il s'agit ainsi d'élaborer un jeu d'indicateurs mondial, complété par une liste d'indicateurs au niveau régional et national, conformément à la résolution du 10 mars 2017 de la Commission statistique de l'ONU² (*traduction de l'anglais*) :

« [...] le cadre mondial d'indicateurs est destiné au suivi et à l'examen de l'Agenda 2030 pour le développement durable et que les indicateurs mondiaux ne s'appliquent pas nécessairement à tous les contextes nationaux ; des indicateurs alternatifs ou complémentaires pour les niveaux de suivi régional, national et infranational seront développés aux niveaux régional et national en fonction des priorités, des réalités, des capacités et des circonstances nationales ; [...] ».

L'élaboration des différents jeux d'indicateurs - **mondial, régional et national** - implique donc des processus distincts :

- **Au niveau international**, le suivi des ODD est organisé sur la base de 244 indicateurs mondiaux et est assuré par les agences onusiennes à partir des données transmises par les pays. Ces indicateurs mondiaux sont, conformément à la résolution de la Commission statistique de l'ONU, destinés **au suivi et à l'examen international de l'Agenda 2030**.
- **Au niveau européen**, Eurostat a, conformément à la résolution du 10 mars 2017 de la Commission statistique de l'ONU, défini son propre jeu d'indicateurs afin de mesurer les progrès de l'UE vers les ODD, en cohérence avec les stratégies européennes (« Europe 2020 » et au-delà). Une liste de 100 indicateurs, reprenant pour moitié des indicateurs mondiaux, a ainsi été publiée.

¹ Lien vers l'Agenda 2030 sur le site ONU: http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F

² Lien vers la résolution du 10 mars 2017 de la Commission Statistique de l'ONU : <http://papersmart.unmeetings.org/media2/14682939/draft-decisions.pdf>

- **Au niveau national**, il convient aujourd’hui d’élaborer le cadre d’indicateurs adapté pour le suivi des ODD en France. Les indicateurs sélectionnés devront être en mesure d’évaluer les stratégies et les politiques françaises dans la mise en œuvre des ODD **dans un contexte national**, en s’appuyant autant que possible sur les indicateurs mondiaux. Des indicateurs alternatifs ou complémentaires aux indicateurs onusiens pourront être développés. Les synergies avec les indicateurs utilisés pour le suivi des politiques nationales existantes ou futures doivent être recherchées, tels que ceux de la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) ou les nouveaux indicateurs de richesse.

Au regard de cet objectif, le GT « Indicateurs ODD » du CNIS³ est sollicité pour proposer une liste d’indicateurs nationaux adaptés au suivi des ODD en France. Cette liste doit permettre d’éclairer l’action de l’État et celle de l’ensemble des acteurs privés et publics vers l’atteinte des ODD.

Il s’avère pour cela indispensable de sélectionner parmi les 244 indicateurs retenus au niveau international, ceux qui sont les plus pertinents pour le suivi des ODD au niveau national et de proposer des indicateurs alternatifs ou complémentaires, adaptés aux stratégies et politiques françaises. Ce travail s’inscrit pleinement dans la résolution du 10 mars 2017 de la Commission statistique de l’ONU.

Le présent document a pour but de présenter le processus proposé par le GT CNIS pour la sélection des indicateurs ODD pour la France.

2. Principes de sélection du jeu d’indicateurs ODD France

Les indicateurs sélectionnés à l’issue du travail mené par le GT CNIS devront constituer un jeu d’indicateurs cohérent et pertinent qui répond aux exigences de l’Agenda 2030.

A cet effet, les principes suivants seront appliqués pour encadrer cette sélection :

- i. Le jeu d’indicateurs devra être structuré selon les 17 ODD pour permettre un suivi des politiques nationales dans la perspective de l’Agenda 2030 ;
- ii. Le jeu d’indicateurs visera un maximum de 100 indicateurs pour préserver sa pertinence et son intérêt ;
- iii. Le jeu d’indicateurs comportera au maximum 6 indicateurs par objectif pour attacher une importance égale à tous les objectifs ;
- iv. Le jeu d’indicateurs devra être en mesure d’évaluer les stratégies et les politiques françaises mises en œuvre pour atteindre les ODD ;
- v. Le jeu d’indicateurs devra être en mesure de réunir des indicateurs de moyens permettant d’évaluer l’effort politique mis en œuvre pour atteindre l’objectif mais également des indicateurs d’impact traduisant le suivi de la mise en œuvre des ODD par les acteurs privés et publics ;
- vi. Les indicateurs sélectionnés devront être disponibles. La valorisation des indicateurs utilisés pour le suivi des politiques françaises et/ou communautaires est recommandée ;
- vii. Les informations relatives aux sources de données, aux méthodes de calculs devront être accessibles, de même que les données (données rendues publiques) ;

³ Cf. mandat du GT « Indicateurs ODD » du Cnis

- viii. Le jeu d'indicateur devra intégrer dans la mesure du possible des indicateurs onusiens, pertinents pour le suivi des politiques françaises. Pour les ODD ayant des indicateurs peu pertinents pour le suivi au niveau national, des indicateurs alternatifs ou complémentaires pourront être proposés pour répondre à l'ODD ou à ses cibles (les indicateurs onusiens ont été conçus pour de la comparaison internationale, ils ne sont donc pas tous pertinents pour évaluer une mise en œuvre nationale des ODD) ;
- ix. Afin de faciliter les discussions au sein du GT CNIS, les indicateurs onusiens et les indicateurs alternatifs ou complémentaires pourront être soumis à une série de critères, évaluant leur disponibilité, leur pertinence et/ou leur qualité (voir sections 3 et 4 ci-après).

En parallèle de la révision de la liste d'indicateurs mondiale en 2020 et 2025, le jeu d'indicateurs ODD France sera ouvert à des examens réguliers pour tenir compte des évolutions des indicateurs et des politiques nationales : création de nouveaux indicateurs, évolution des méthodologies et des sources de données, nouvelles politiques et stratégies, etc.

Au terme du travail de sélection du GT CNIS, le jeu d'indicateur sera constitué :

- d'indicateurs ODD sélectionnés parmi la liste des 244 indicateurs onusiens (voir section 3 ci-après) ;
- d'indicateurs alternatifs ou complémentaires - *en fonction des priorités, des réalités, des capacités et des circonstances nationales* (voir section 4 ci-après).

3. Critères de sélection des indicateurs ODD parmi la liste des 244 indicateurs onusiens

Une typologie sera appliquée à chaque indicateur onusien afin de faciliter le travail de sélection. Il s'agira de fournir une information synthétique pour retenir parmi les 244 indicateurs mondiaux, les indicateurs disponibles et pertinents pour la France. Cette sélection s'appuiera sur la grille de typologie, discutée lors des deux réunions du GT CNIS restreint, se trouvant en annexe 1.

Cette sélection des indicateurs onusiens s'appuie sur les deux caractéristiques suivantes :

- ***La pertinence de l'indicateur par rapport aux stratégies et politiques françaises ;***
- ***La disponibilité de l'indicateur en France.***

Les indicateurs ne présentant aucun intérêt - non disponibles et/ou non pertinents - pour le suivi des ODD en France ne seront pas retenus. Les indicateurs sélectionnés seront quant à eux soumis à discussion au sein du GT du CNIS.

4. Critères de sélection des indicateurs alternatifs ou complémentaires

Afin de garantir l'efficacité et la transparence du processus de sélection des indicateurs alternatifs ou complémentaires, une série de critères-clés est proposée pour évaluer et comparer ces indicateurs sur leur degré de pertinence et leur qualité.

Sur la base d'une grille d'évaluation, discutée lors de la seconde réunion du GT CNIS restreint, présentée en annexe 2 de ce document, les indicateurs seront soumis à une notation.

Les indicateurs satisfaisants le plus aux critères de sélection seront proposés dans le jeu d'indicateurs français, en complément ou remplacement des indicateurs onusiens, et soumis à discussion au sein du GT du CNIS.

La liste de critères de sélection est la suivante :

1. **Pertinence de l'indicateur** : l'indicateur est en mesure d'évaluer les stratégies et les politiques françaises mises en œuvre pour atteindre la cible ou/et l'ODD ;
2. **Méthodologie et justesse d'analyse** : l'indicateur doit être construit sur une base scientifique et technique solide et produit selon une méthodologie et des procédures fondées et documentées ;
3. **Production des données** : les données sont disponibles ;
4. **Fréquence de production des données** : les données nécessaires à l'élaboration de l'indicateur sont produites de façon régulière (périodicité adaptée au sujet) ;
5. **Durabilité de la production statistique** : la production des données et la méthodologie appliquée sont ou seront assurées sur le long terme (moyens matériels et financiers mis en place) pour éviter une rupture de la production des données ;

Conformément à l'Agenda 2030 qui invite les pays à décliner les indicateurs selon différents critères, un critère additionnel a été défini :

6. **Ventilation des indicateurs** : l'indicateur peut être ventilé selon une ou plusieurs caractéristiques : type d'individu ou de ménage (sexe, âge, revenu, etc.), activité économique, dimensions spatiales (régions, métropoles, Outre-mer, etc.).

Il est supposé que les indicateurs sélectionnés répondront à un engagement de représentativité de la cible et/ou de l'ODD, et mesureront les impacts et les résultats des politiques et initiatives françaises de manière concise, dans un format immédiatement diffusable et facile d'appropriation.

Les indicateurs capables de contribuer à la narration de plusieurs ODD seront mis en avant.

Les indicateurs non statistiques ne sont pas pris en compte dans cette grille de sélection mais pourront faire l'objet d'une réflexion au sein du GT CNIS.

Si un critère ne peut pas être évalué en raison d'un manque d'information, l'indicateur proposé ne sera pas pris en considération pour le jeu d'indicateurs ODD national.

5. Processus de sélection des indicateurs ODD pour la France

L'élaboration du jeu d'indicateurs ODD résultera d'un processus de concertation et de sélection coordonné par le GT CNIS. Plusieurs étapes seront nécessaires pour sélectionner les indicateurs.

Conformément aux principes définis à la section 2, il s'agira d'atteindre une liste maximale de 100 indicateurs.

A cet effet, le processus de sélection s'appuiera sur les grilles de typologie et d'évaluation présentées précédemment et disponibles en annexes. Ces documents permettront une sélection en toute transparence des indicateurs, en réduisant la subjectivité dans la prise de décision. Ils seront des outils sur lesquels le groupe de travail pourra s'appuyer lors du travail de sélection.

Les étapes du processus de sélection sont les suivantes :

- **1^{ère} étape : sélection des indicateurs parmi les indicateurs onusiens**

Sur la base de la grille de typologie présentée en annexe 1, les indicateurs onusiens disponibles en France et pertinents pour le suivi des politiques nationales sont sélectionnés. Ces indicateurs constituent la liste initiale.

- **2^{ème} étape : sélection des indicateurs alternatifs ou complémentaires**

Des indicateurs alternatifs ou complémentaires peuvent être proposés pour compléter la liste initiale, en tenant compte des critères énoncés au point 4.

Ces indicateurs seront présentés et discutés au sein des sous-groupes du GT CNIS et soumis à la grille de sélection figurant en annexe 2.

Une note moyenne, calculée en divisant le nombre total de points par le nombre de critères appliqués, sera donnée à chaque indicateur. A la suite de ce travail, un classement sera établi.

Cette grille (annexe 2) constitue un outil pour la sélection et le classement des indicateurs, elle n'exclue pas la réflexion autour d'autres critères non pris en compte dans cette grille à ce stade.

- **3^{ème} étape : élaboration du jeu d'indicateurs**

Les indicateurs retenus à l'issue des deux premières étapes seront répartis dans les 17 ODD. L'expertise des membres du GT permettra de sélectionner parmi ces indicateurs, un nombre maximal de 6 indicateurs par ODD pour attacher une importance égale à tous les objectifs (dans la limite de 100 indicateurs).

La liste ainsi constituée sera présentée au groupe plénier qui actera la décision finale.

Annexe 1 : Grille de typologie appliquée aux 244 indicateurs onusiens

Critères appliqués			Qualité de l'indicateur (à titre d'information)			Proposition d'indicateur(s)
PERTINENCE	DISPONIBILITÉ		Indicateur statistique	Catégorie de l'indicateur au niveau international	Indicateur pertinent par rapport à la cible	
Indicateur pertinent par rapport aux stratégies et politiques françaises	Indicateur produit au niveau Européen	Indicateur produit au niveau Français				
2 : Pertinent et essentiel 1 : Pertinent et secondaire 0 : Non pertinent	1 : Version exacte ou approchée 0 : Non produit	3 : Version exacte 2 : Version approchée 1 : Peut être produit à court-moyen terme 0 : Non produit	1 : oui 0 : non	Tier 1 Tier 2 Tier 3	1 : oui 0 : non	

Annexe 2 : Grille d'évaluation pour la sélection des indicateurs ODD France

Critères		Évaluation				Commentaires
		<i>haute</i> (= 3 points)	<i>moyenne</i> (= 2 points)	<i>faible</i> (= 1 point)	<i>très faible ou éliminatoire</i> (= 0 point ou (e))	
1	Pertinence de l'indicateur	élevée	moyenne	faible	très faible	<i>Suivi des stratégies et des politiques - actuelles et futures – dans l'atteinte de la cible ou/et de l'ODD</i>
2	Méthodologie et justesse d'analyse	très bonne	bonne	faible	aucune (e)	<i>Base de construction de l'indicateur. Un indicateur n'ayant aucune méthodologie et de justesse d'analyse est éliminé de la sélection.</i>
3	Production des données	données disponibles	données disponibles à court terme (< 1-2 ans)	données disponibles à moyen terme (< 2-3 ans)	données disponibles à long terme (> 3 ans)	<i>Production de données</i>
4	Fréquence de production des données	chaque année	tous les 2 ans	tous les 3 ans	> tous les 3 ans ou a périodiques	<i>Régularité de production des données.</i>
5	Durabilité de la production statistique	assurée pour une longue période de temps	assurée pour une période plus ou moins longue	assurée pour un temps non définie	non assurée (e)	<i>Niveau de production des données et méthodologie appliquée. Si l'assurance de la production statistique à long terme n'est vérifiée, l'indicateur est exclu de la sélection.</i>
Additionnel						
6	Ventilation	> 3 ventilations	2-3 ventilations	1 ventilation	aucune ventilation	<i>Nombre de ventilations possibles</i>

(e) : les indicateurs recueillant une évaluation « éliminatoire » sont exclus de la sélection.